



Le Gouverneur

Republique Démocratique du Congo
Ville de Kinshasa



Justice- Paix Travail

Kinshasa, le 11 SEPT 2015
N°SC/A330/BGV/MPSD/S13/M2/2015

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité ;
- Monsieur le Vice-Gouverneur de la Ville de Kinshasa ;
- Monsieur le Ministre Provincial de la Population, Sécurité et Décentralisation ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du Gouvernement Provincial de Kinshasa ;
- Monsieur le Commissaire Provincial de la Police/Ville de Kinshasa ;
- Monsieur le Directeur Provincial de l'ANR/Ville de Kinshasa ;
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de N'djili.

(Tous) à Kinshasa

Concerne : Accusé de réception

A Monsieur Martin FAYULU, Coordonnateur de la Plate-forme Politique, Forces Acquisées au Changement (FAC)
198, Avenue de l'Enseignement à Kinshasa/Kasa-Vubu

Monsieur le Coordonnateur,

J'accuse réception de votre lettre n°FAC/CAMK/017/MS/2015 du 25 août 2015, relative à l'organisation d'un meeting populaire de votre plateforme, le 15 septembre 2015 de 10 h30' à 16h00', à la Place Sainte Thérèse dans la Commune de N'djili et, vous en remercie.

Y faisant suite, je prends acte de l'organisation de cette activité, sous réserve de l'accord préalable du Gestionnaire du site sollicité et, vous demande de veiller à ce que l'ordre public et de bonnes mœurs y soient préservés.

Le Commissaire Provincial de la Police Nationale/Ville de Kinshasa et le Bourgmestre de la Commune de N'djili qui me lisent en copie, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de prendre les dispositions sécuritaires habituelles.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de mes sentiments patriotiques.

André KIMBUTA